	ok
Documents à transmettre à la circonscription	
Formulaire de demande d'autorisation d'un voyage scolaire (Éduscol)	
Budget prévisionnel (Éduscol)	
Projet pédagogique (en lien avec les programmes scolaires et le projet pédagogique de la classe) – (**site B7)**	
Liste élèves (date de naissance/n° téléphone d'urgence d'une personne responsable – téléchargeable sur Onde)	
Transports aller et retour :	
• Fiche information sur le transport (Éduscol)	
• schéma de conduite (à demander au transporteur)	
• attestation de prise en charge par le centre ou la collectivité (le cas échéant)	
Transport pendant le séjour si transports non réguliers	
• Fiche information sur le transport (Éduscol)	
• attestation de prise en charge par le centre ou la collectivité (le cas échéant)	
Emploi du temps détaillé du séjour (préciser les activités par demi-journée, les visites prévues, les lieux précis, les noms des élèves si groupes et les personnes qui encadrent)- (**site B7)**	
Signature directeur	
L'enseignant organisateur, sous le contrôle du directeur, collecte les documents suivants qui ne sont pas joints au dossier transmis à la circonscription	
Accompagnateurs :	
• A.T.S.E.M. - La mairie a autorisé la participation de l'ATSEM au voyage scolaire	
• A.E.S.H - *non comptabilisé dans l'encadrement – Autorisation de l'employeur*	
• Service civique - *non comptabilisé dans l'encadrement*	
• Bénévoles : l'honorabilité des accompagnateurs bénévoles a été vérifiée (FijaisV).	
Élèves :	
• Attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accidents pour chaque élève	
• Autorisation parentale de participation au voyage	
• Transport : **Attestation d'accord des parents** dans le cas où le départ et/ou le retour ne se font pas à l'école	
Emploi du temps :	
activités physiques et sportives : ⚠ Taux encadrement renforcé ❒ diplômes ou carte pro. (en cours de validité) intervenants rémunérés (pour l'activité encadrée) ❒ agrément parents bénévoles (si comptent dans l'encadrement)	
Attestation « Pass nautiques » ou ASNS pour activités nautiques et aquatiques	
Vie collective – encadrement sanitaire ❒ photocopie du/des diplômes (AFPS, PSC1…) (jour et nuit) ❒ vérification du taux d'encadrement (jour et nuit)	
Voyage à l'étranger (contacter le CPC de circonscription pour précisions)	
Attestation d'autorisation de sortie du territoire et cartes d'identités des signataires pour chaque élève	
Carte d'identité de chaque élève	
Renseigner la plateforme Ariane du ministère des affaires étrangères	